



① Coût du personnel

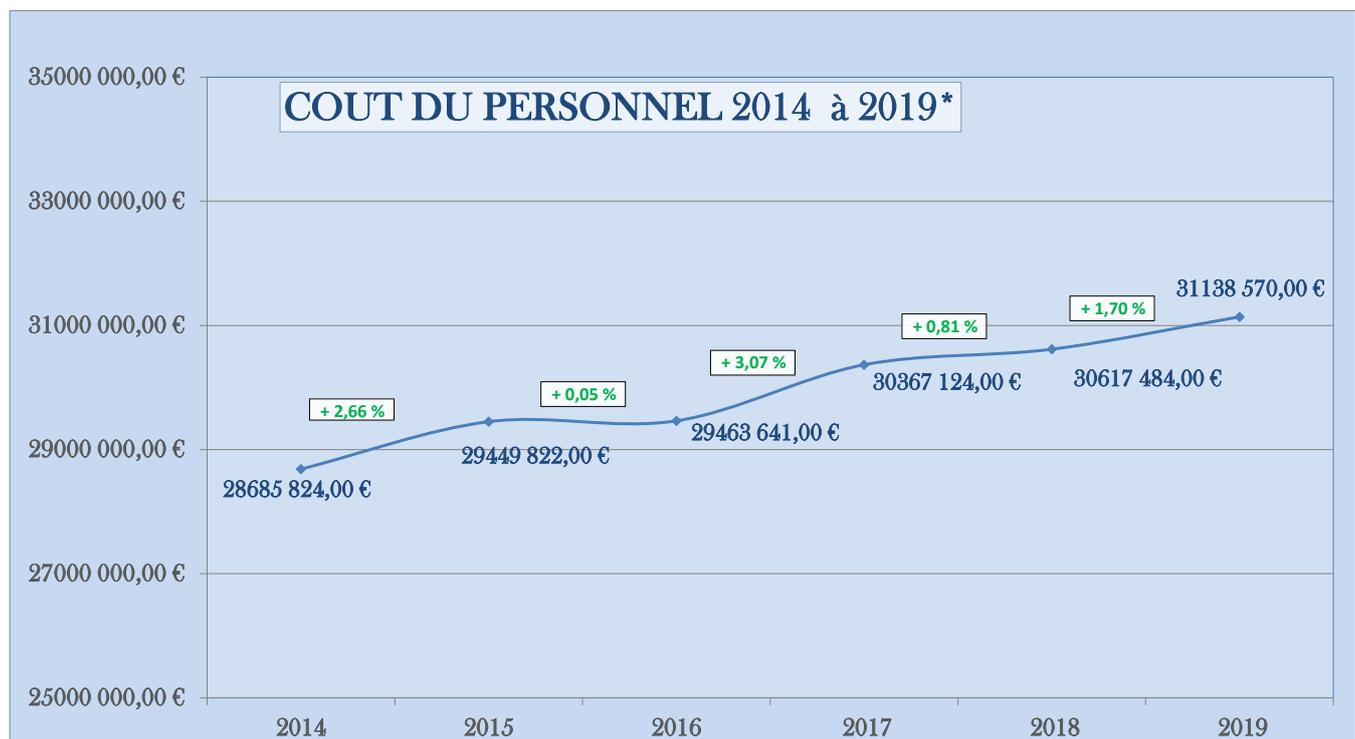
Effectif rémunéré au 31 Décembre 2018 : 780 agents

- Evolution du Coût du Personnel 2014 à 2018 avec une projection 2019

Année	Coût
2014	28 685 824,00 €
2015	29 449 822,00 €
2016	29 463 641,00 €
2017	30 367 124,00 €
2018	30 617 484,00 €
2019	31 138 570,00 €

* Prévisionnel

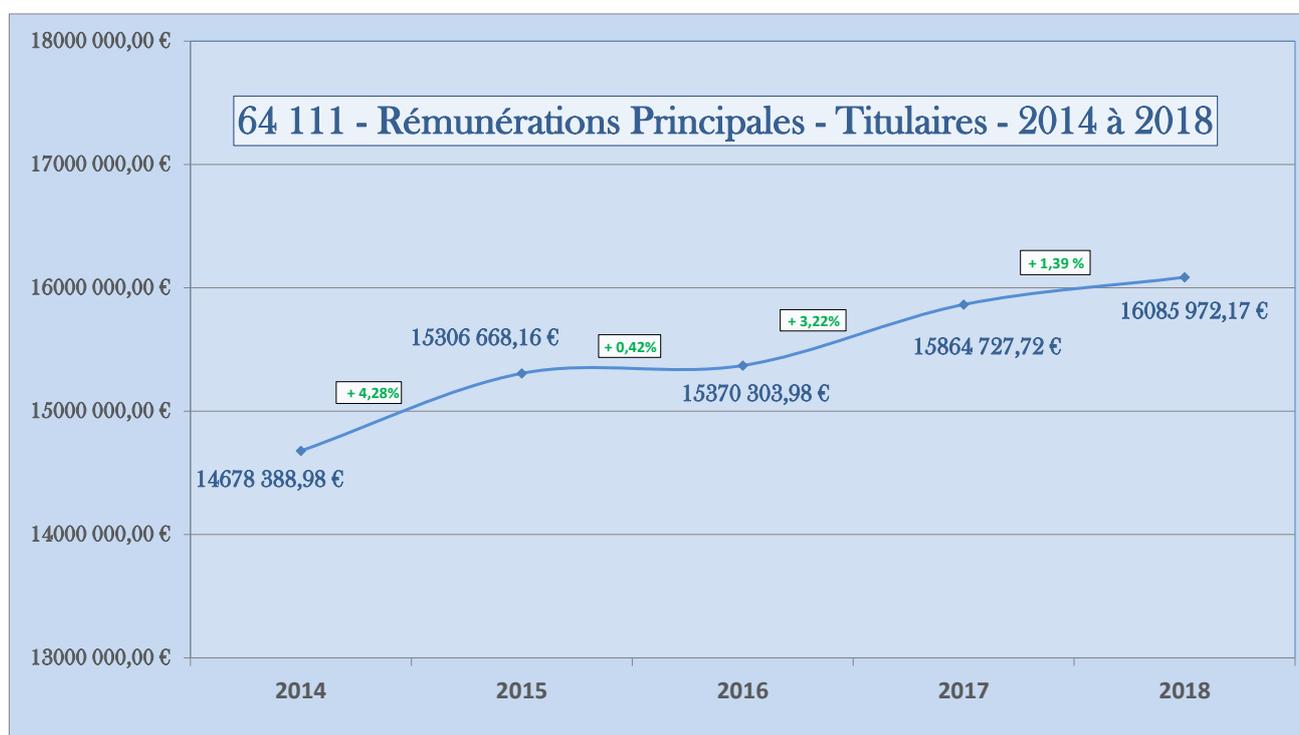
- La Masse salariale de la Ville de Saint-Raphaël prévisionnelle représente pour l'année 2018, 30 613 446 € pour l'ensemble du budget principal contre 30 367 124 € pour 2017 soit une évolution de 0,82 %.
- Pour l'année 2019, la masse salariale de la Ville restera encadrée avec une évolution de 1,70% par rapport à 2018.
- La mesure nationale du Parcours Professionnel, des Carrières et des Rémunérations, dispositif qui concerne l'ensemble du personnel, demande une provision de 162 870,20 € soit 0,52% du budget de la Ville de Saint-Raphaël.
- Par ailleurs, le Glissement-Vieillesse-Technicité (GVT), contribue à cette évolution à hauteur de 0,67% (avancements de grades, échelons, promotions internes).
- Les différentes enveloppes (heures supplémentaires, astreintes et saisonniers) représentent 2,22% de la masse salariale générale de la Ville de Saint-Raphaël en 2018 contre 2,32% en 2017 soit une économie de 26 848 € pour l'année 2018.



- Evolution par Nature

o 64111 - Traitement Indiciaire Titulaire

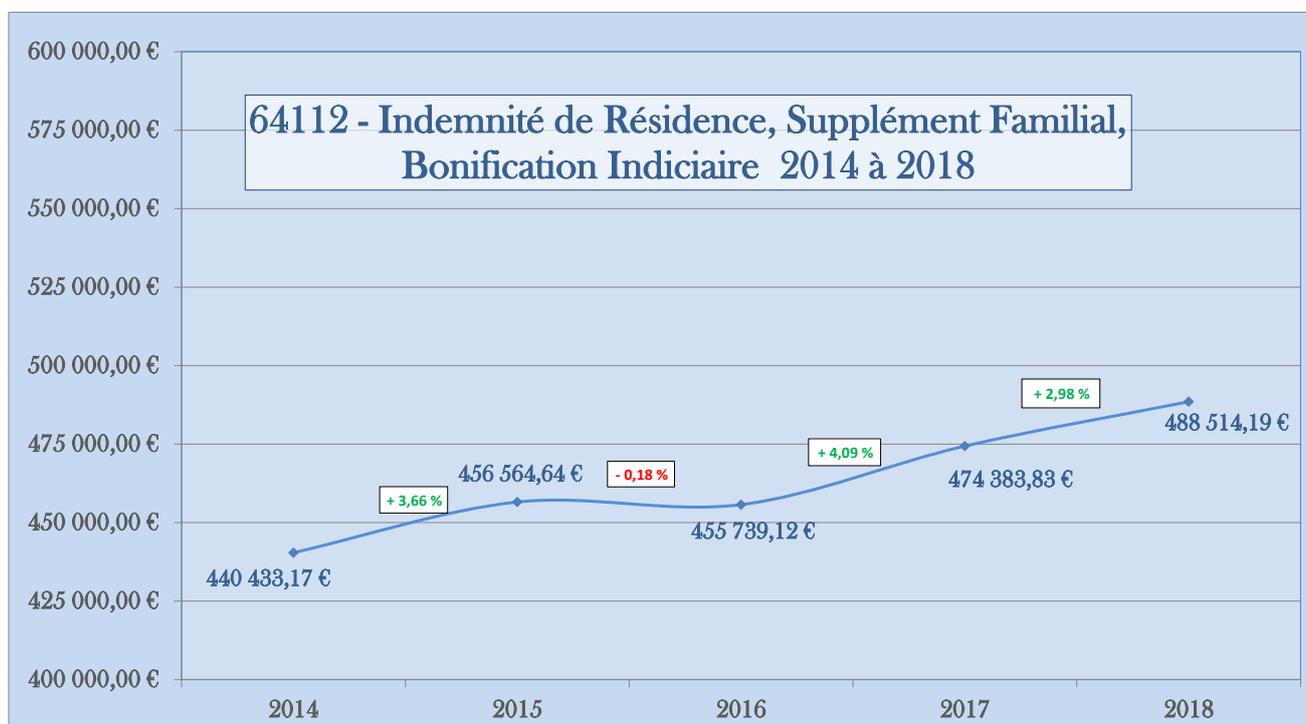
Année	Coût
2014	14 678 388,98 €
2015	15 306 668,16 €
2016	15 370 303,98 €
2017	15 864 727,72 €
2018	16 085 972,17 €



➤ La rémunération indiciaire des agents titulaires représente à elle seule 52,50% de la masse salariale globale sur l'année 2018. En 2017, on l'a relevée à 52,25%

○ 64112 - Bonification Indiciaire, Supplément familial et Indemnité de Résidence

Année	Coût
2014	440 433,17 €
2015	456 564,64 €
2016	455 739,12 €
2017	474 383,83 €
2018	488 514,19 €

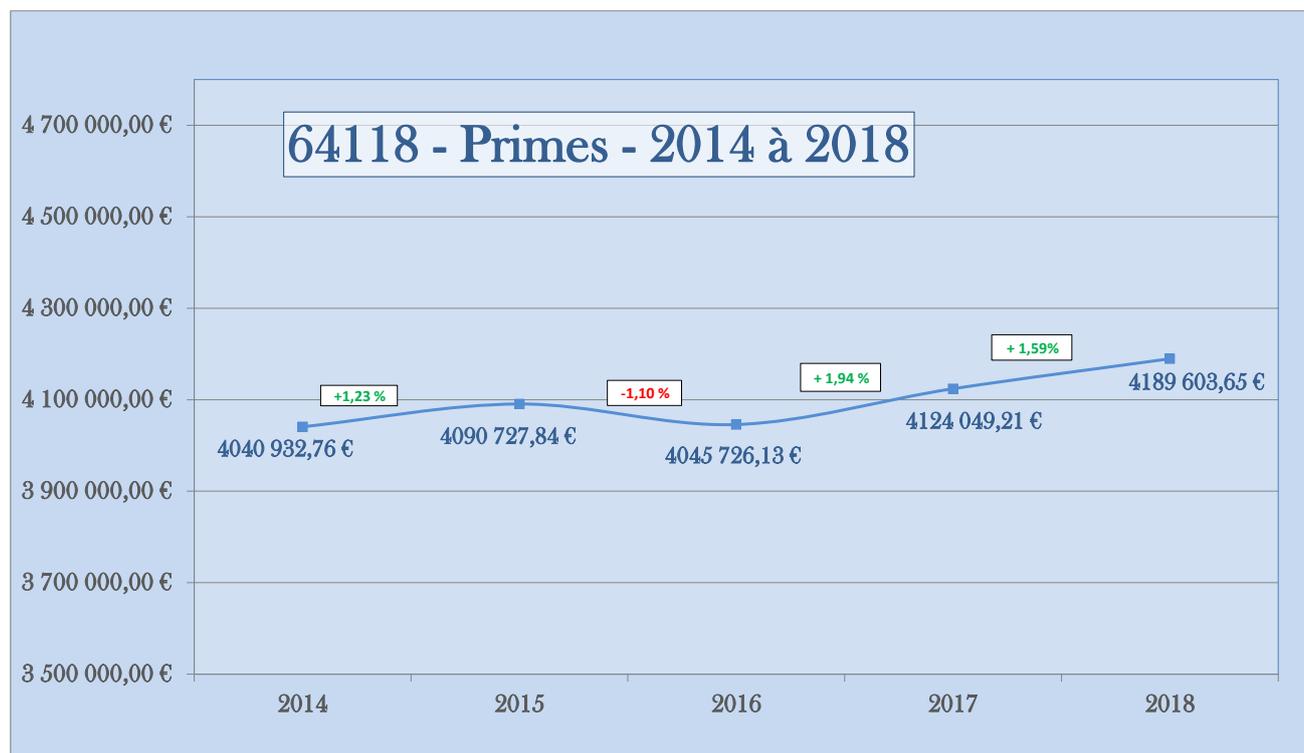


➤ Les nouvelles bonifications indiciaires représentent 107 927,51 € et concernent 151 agents de la Ville de Saint-Raphaël soit 0,35 % de la masse salariale globale de la ville en 2018 et reste stable par rapport à 2017.



o 64118 - Primes

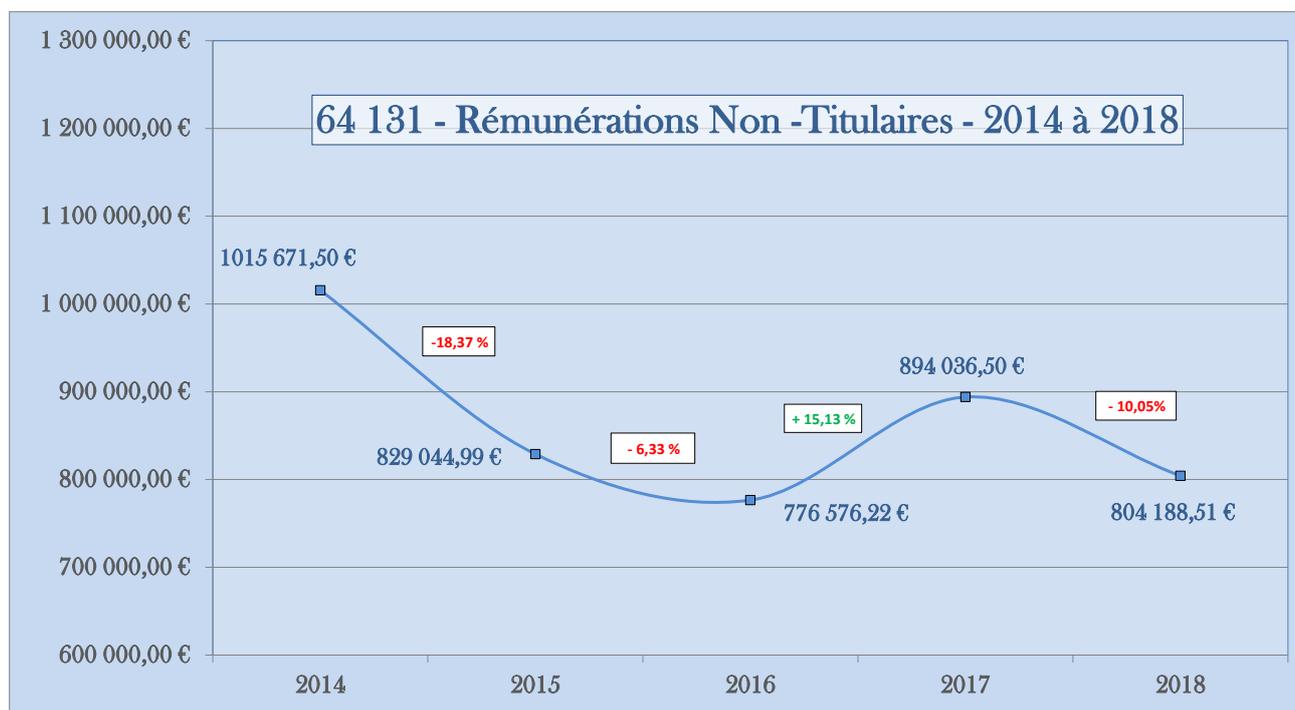
Année	Coût
2014	4 040 932,76 €
2015	4 090 727,84 €
2016	4 045 726,13 €
2017	4 124 049,21 €
2018	4 189 603,65 €



➤ Le régime indemnitaire représente 13,45% de la masse salariale globale de la Ville de Saint-Raphaël contre 13,58% en 2017.

o 64131 - Rémunérations Non Titulaires

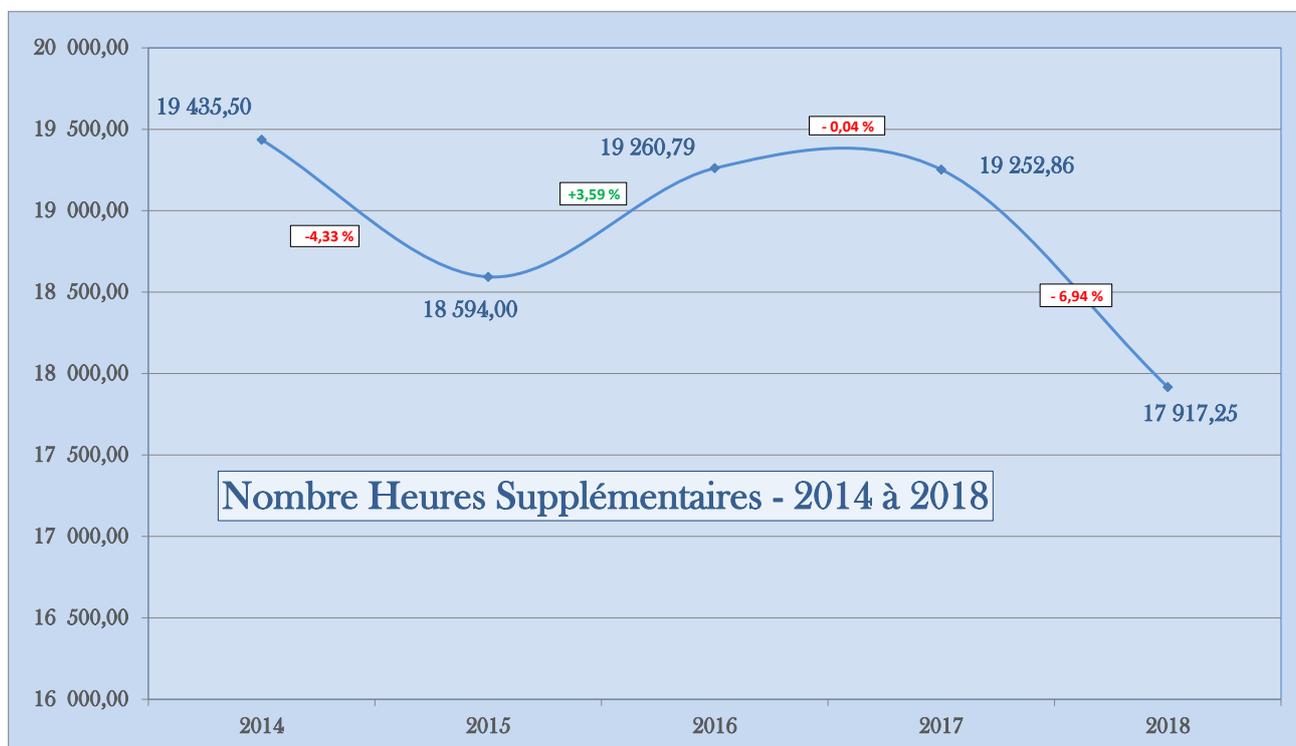
Année	Coût
2014	1 015 671,50 €
2015	829 044,99 €
2016	776 576,22 €
2017	894 036,50 €
2018	804 188,51 €



➤ La La rémunération des agents non titulaires représente pour l'année 2018, 2,62% de la masse salariale globale de la Ville. En 2017, on l'a relevée à 2,94%.

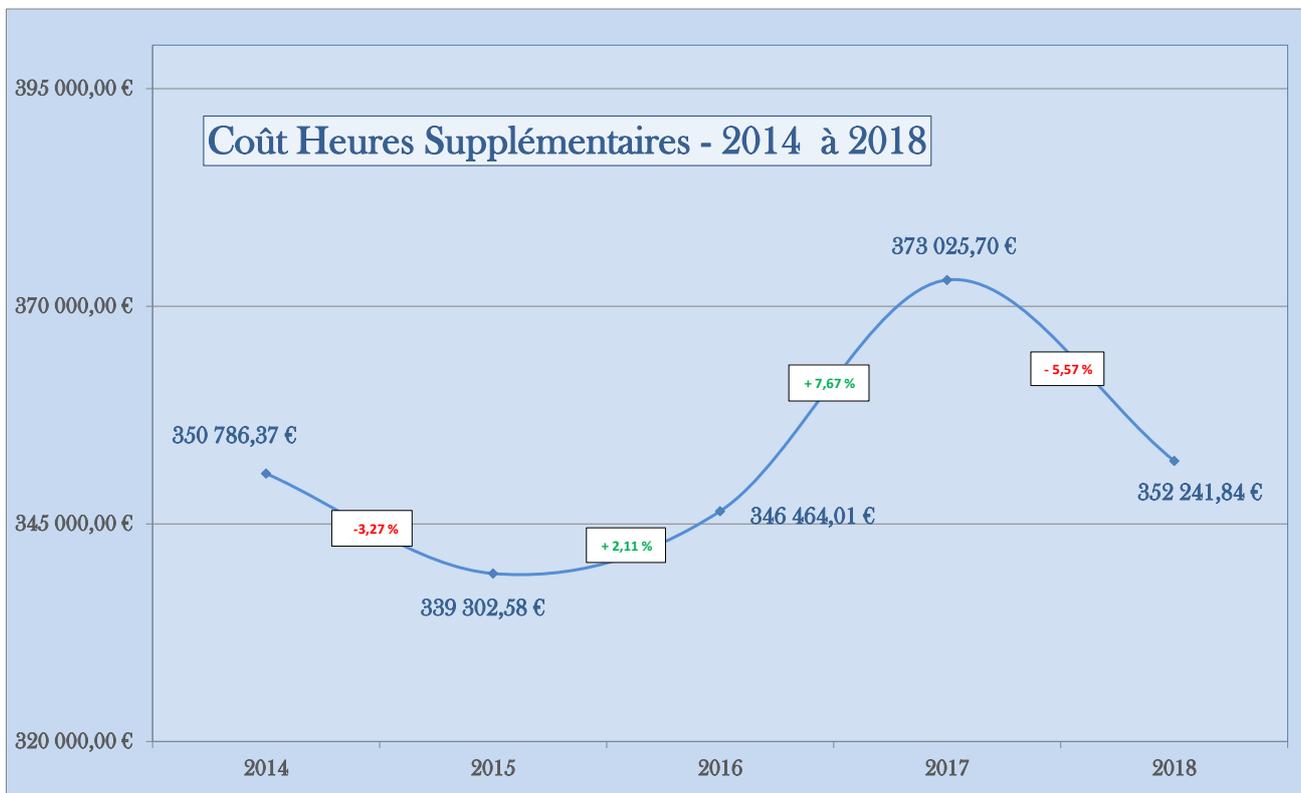
- Nombre d'heures supplémentaires

Année	Nbre Heures
2014	19 435,50
2015	18 594,00
2016	19 260,79
2017	19 252,86
2018	17 917,25



- Coût des heures supplémentaires

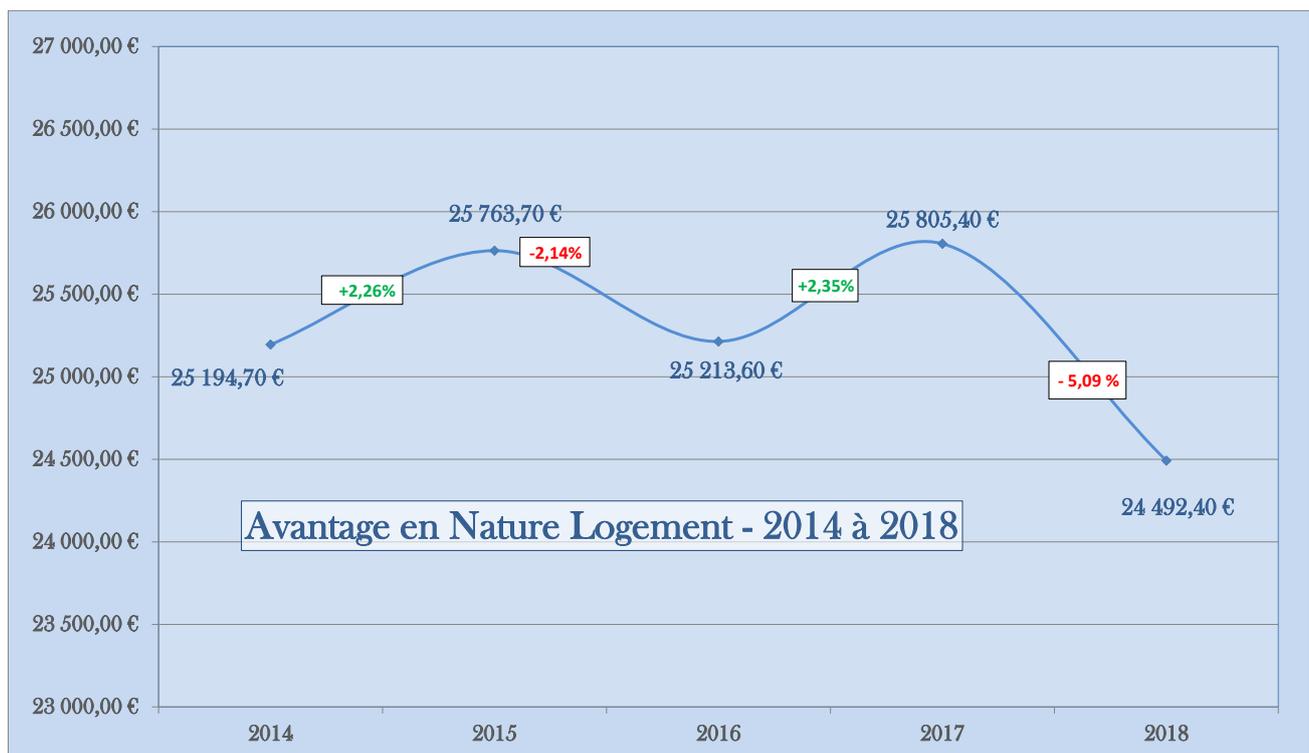
Année	Coût
2014	350 786,37 €
2015	339 302,58 €
2016	346 464,01 €
2017	373 025,70 €
2018	352 241,84 €





- Avantage en Nature - Logement

Année	Coût
2014	25 194,70 €
2015	25 763,70 €
2016	25 213,60 €
2017	25 805,40 €
2018	24 492,40 €



➤ Les avantages en nature consentie détaillés dans le tableau ci-dessus représentent un coût de 24 492,40 € au 31 Décembre 2018 et concernent 10 Agents.

Effectifs concernés

2014 : 10 Agents
 2015 : 10 Agents
 2016 : 11 Agents
 2017 : 9 Agents
 2018 : 10 Agents

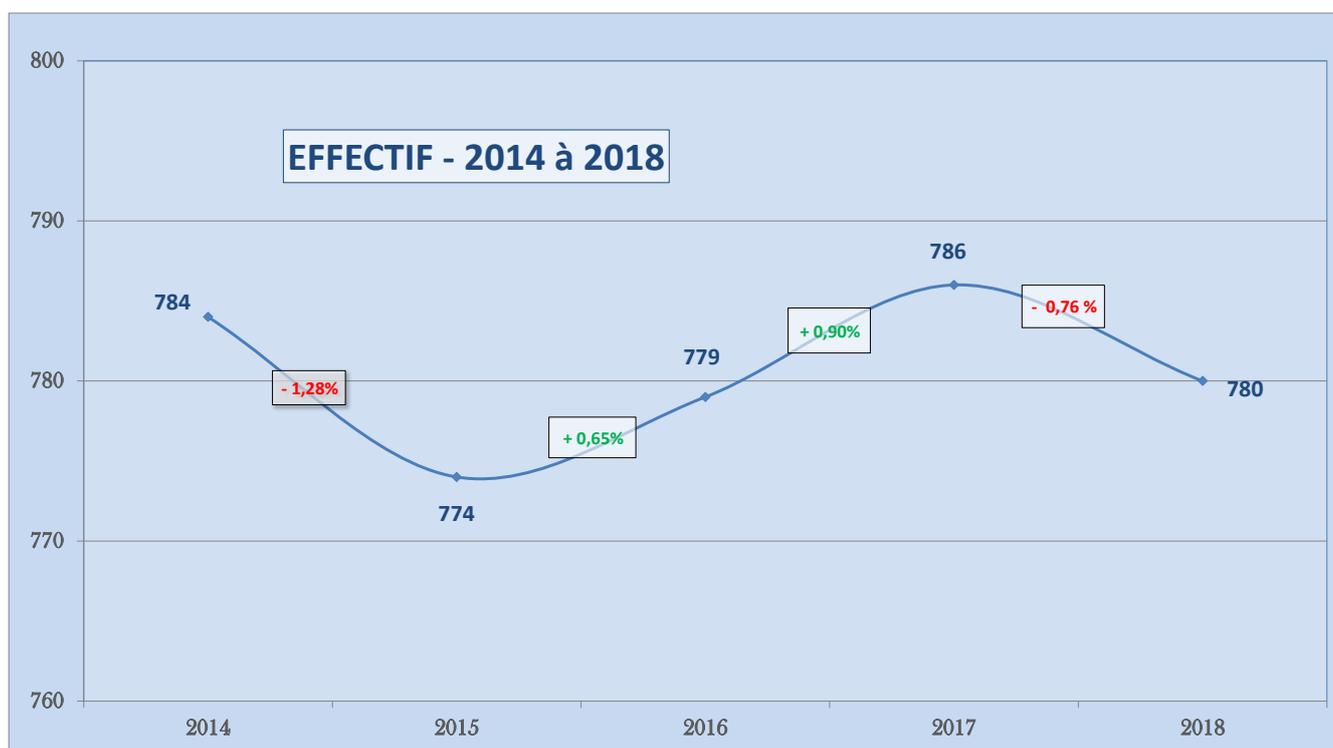


② Effectifs

Effectif au 31 Décembre 2018 : 780 agents

- Evolution des Effectifs 2014 à 2018

Année	Effectif
2014	784
2015	774
2016	779
2017	786
2018	780



➤ L'effectif de la ville est composé en grande partie d'agents permanents (762 Titulaires contre 18 non titulaires) et relève de la fonction publique. 98% des agents de la Ville de Saint-Raphaël sont fonctionnaires et 2% des contractuels de droit public.

➤ En 2018, la diminution de l'effectif s'explique par des départs à la retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale des Retraites des Collectivités Territoriales.

Ce sont au total 20 agents titulaires qui ont fait valoir leurs droits en 2018 contre 13 agents titulaires en 2017.

② Effectifs

- Evolution des Effectifs 2014 à 2018

➤ La répartition des emplois par filière du budget Ville de Saint-Raphaël est la suivante :

- Filière Administrative : 21,65%
- Filière Technique : 45,01%
- Filière Sociale : 5,38%
- Filière Sportive : 3,15%
- Filière Culturelle : 7,35%
- Filière Animation : 8,79%
- Filière Police : 8,01%

Etat du Personnel au 31.12.2018

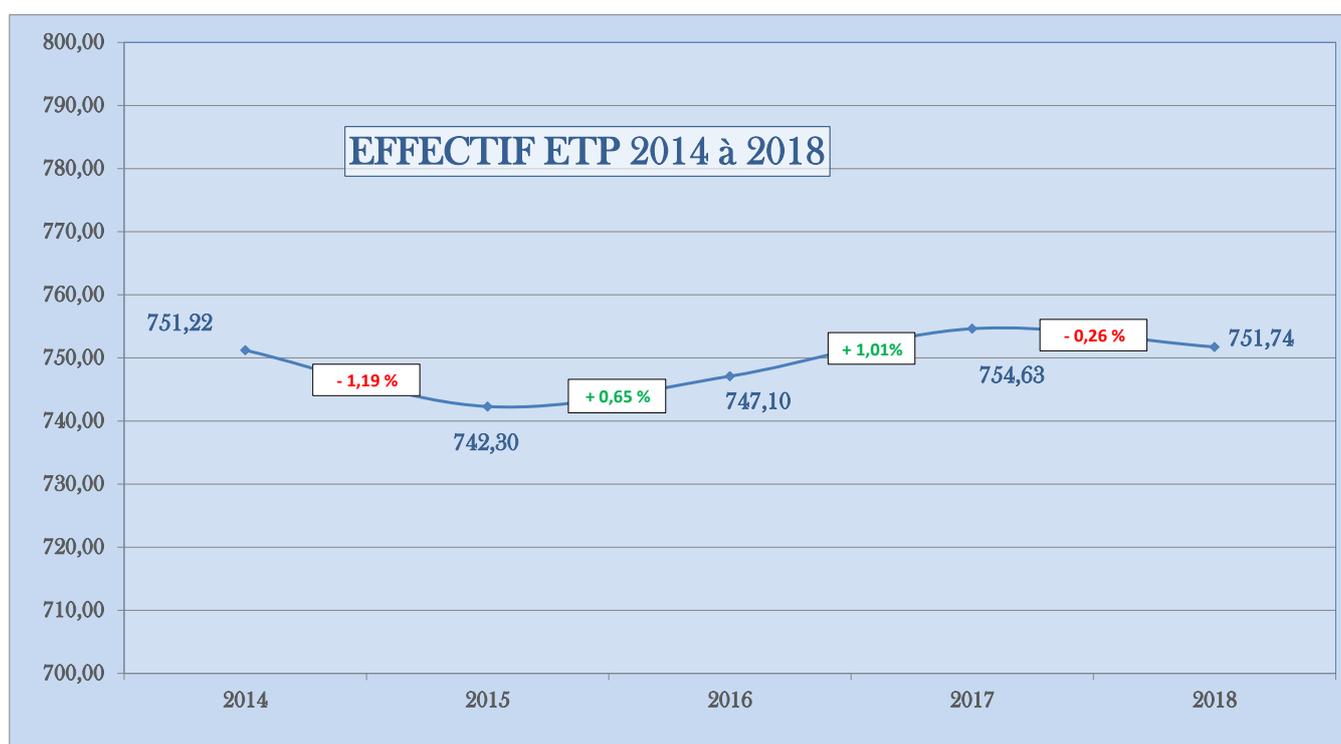
Filières	Effectifs
Emploi Fonctionnels	5
Administrative	165
Technique	343
Sociale	41
Sportive	24
Culturelle	56
Animation	67
Police	61



② Effectifs

- Equivalent Temps Plein 2014 à 2018

Année	Effectif ETP
2014	751,22
2015	742,30
2016	747,10
2017	754,63
2018	751,74



➤ L'effectif de la ville est composé en grande partie d'agents permanents (733,24 Titulaires contre 18,5 non titulaires) et relève de la fonction publique. 97,5% des agents de la Ville de Saint-Raphaël sont fonctionnaires et 2,5% des contractuels de droit public.

➤ En 2018, la diminution de l'effectif s'explique par des départs à la retraite des fonctionnaires affiliés à la Caisse Nationale des Retraites des Collectivités Territoriales.

Ce sont au total 20 agents titulaires qui ont fait valoir leurs droits en 2018 contre 13 agents titulaires en 2017.

② Effectifs

- Equivalent Temps Plein 2014 à 2018

➤ La répartition des emplois par filière du budget Ville de Saint-Raphaël est la suivante :

- Filière Administrative : 21,04%
- Filière Technique : 45,59%
- Filière Sociale : 5,37%
- Filière Sportive : 3,05%
- Filière Culturelle : 7,30%
- Filière Animation : 8,54%
- Filière Police : 8,32%

Etat du Personnel au 31 Décembre 2018 - Equivalent Temps Plein

Filières	Effectifs
Emploi Fonctionnels	4,80
Administrative	154,25
Technique	334,30
Sociale	39,40
Sportive	22,40
Culturelle	53,50
Animation	62,59
Police	61,00